



# *La gazette de la commune de Soustelle*

Toutes les infos utiles à toutes et à tous

## **UNE GRANDE PREMIERE A SOUSTELLE : Le Préfet du Gard nous rend visite**



*Mr BONET Préfet du Gard au centre de la photo avec à sa gauche Mr MALAVIEILLE vice- président du Conseil Départemental, Mme FARDOUX-JOUVE, Conseillère Départementale et Mr SOUMBO le Sous-préfet d'Alès et à droite Georges RIBOT, Mr RIEUTORD et Jean Pierre OZIL.*

De mémoire de Soustellois jamais un Préfet n'était venu passer une après-midi entière à visiter notre commune. C'est un grand honneur pour notre village de recevoir le plus haut représentant de l'État dans le département et de retenir son attention sur nos problèmes compte tenu de son emploi du temps et de la lourdeur de sa tâche. Il est venu accompagné du Sous-préfet d'Alès. Nos deux Conseillers Départementaux étaient aussi présents pour évoquer les dossiers qui n'ont pas encore pu aboutir en raison des lenteurs administratives.

Nous vous présentons ci-dessous en page 3 un bref compte rendu de cette visite. Il est emprunté en partie au remarquable reportage du journaliste Mr FIORE dans le journal « objectif GARD » que vous pouvez voir dans son intégralité sur leur site internet.

## LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2026 étant marquée par le renouvellement des conseils municipaux, l'information communale doit être diffusée de manière factuelle et neutre, afin de respecter la période de réserve électorale.

Aussi vous trouverez dans cette gazette de Décembre et comme à l'accoutumé, le résumé des événements passés ce dernier semestre ainsi que quelques rendez-vous à venir à brève échéance.

D'autre part trois informations officielles émanant de la Préfecture doivent retenir toute votre attention. Les deux premières concernent les élections municipales de Mars 2026 : une adressée aux électeurs et la seconde aux candidats potentiels.

Le mode de scrutin ayant évolué pour les communes de moins de 1000 habitants, il est essentiel de respecter ces nouvelles règles.

La troisième information concerne le recensement de la population qui va débuter le 15 Janvier 2026 et qui sera effectué par Audrey, notre secrétaire de Mairie.

Par ailleurs et comme chaque année maintenant, la campagne des Obligations Légales de Débroussaillement a été lancée pour l'année 2026 le 29 Octobre dernier à Alès à l'initiative du Préfet du Gard et du Président de l'association des Collectivités Forestières du Gard.

Je vous rappelle que chaque propriétaire de bâti doit entretenir la végétation 50 mètres autour de son habitation. C'est maintenant que cela se passe : en période hivernale !

Les contrôles seront de moins en moins tolérants avec verbalisation à la clé.

Je vous souhaite une bonne lecture, de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux de la municipalité le 24 Janvier 2026.

Georges RIBOT

## JUIN

### UNE VISITE PREFECTORALE HISTORIQUE !!!



*Des échanges entre les élus, le Préfet, le Sous-préfet et les Conseillers Départementaux pendant plus de 2h30.*

Cette longue visite, du plus important représentant de l'Etat dans le département du Gard, restera comme un grand évènement pour notre petite commune. Cette rencontre fut l'occasion de faire le bilan sur l'ensemble des chantiers, ceux qui ont été réalisés. Les échanges ont été courtois mais cela n'a pas empêché les élus d'évoquer aussi les dossiers qui « n'avancent pas assez vite » :

**1) La fibre optique** : L'installation de la fibre dure depuis maintenant plusieurs années. Mr BONET a écouté les explications de Mr le Maire et souhaite s'engager à accélérer les délais de mise en place en intervenant auprès de l'opérateur ORANGE titulaire du marché car il semble que ce dernier « traîne des pieds ». A ce jour le sous-traitant SEVA a repris les études sur l'ensemble de la commune.

**2) L'urbanisme** : Le cœur du problème c'est l'urbanisme disent les élus. Le préfet a écouté sans promettre l'impossible. « Vous n'êtes pas oubliés » a-t-il tout de même assuré. Une réunion s'est tenue en octobre en Préfecture afin de fixer la Carte Communale qui définira les zones constructibles et cela est très important car la démographie du village en dépend.

**3)L'agriculture** : L'installation d'un couple de jeunes agriculteurs (pour maraîchage et élevage de poules pondeuses) a été évoqué. Mr le maire déplore les lenteurs des services administratifs et des décisions surprenantes qui empêchent les jeunes de s'installer sereinement.

#### **DERNIERE MINUTE :**

Maintenant nous avons le plaisir de vous annoncer que la famille MOULIN (un jeune couple avec deux enfants) est en train de s'installer dans la maison dite « La Clédette » et va bientôt exploiter et entretenir les terrains proches de la mairie.

Nous sommes heureux de constater que les différents services administratifs ont réussi à s'entendre pour faciliter l'installation de ce jeune exploitant. Nous aurons prochainement l'occasion de développer dans la gazette cette bonne nouvelle.

## REPAS ESTIVAL CLIMATISE !!



*UNE PARTIE DES CONVIVES*



*C'est sûr, Alban est le plus jeune participant*

Le comité d'animation a organisé pour la deuxième année consécutive le repas estival. Tous les habitants ont été invités à partager un repas festif et convivial. Cette année le temps de la fin juin était vraiment trop chaud et il a fallu se résoudre à mettre les tables à l'intérieur.

Compte tenu de la température extérieure, les convives ont vraiment apprécié la climatisation de la salle polyvalente. Nous avons l'habitude de parler des invités de sept à soixante dix sept ans mais cette fois ci, certains participants étaient bien plus jeunes puisque Alban, que nous voyons ci-dessus, n'a pas encore 6 mois !!!

C'est très enthousiasmant de constater que toutes les générations peuvent se retrouver pour partager un agréable repas et un bon moment.

## JUILLET

### UNE REUNION PUBLIQUE SUR L'ENERGIE DURABLE



*Une assistance très attentive aux explications de Mr RICHTER*

C'est le 1<sup>er</sup> juillet dans la salle Léon PRIVAT que Mr Jean Luc RICHTER, chargé de mission transition énergétique au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, a présenté le projet CEVnERGIE soutenu par la Région Occitanie.

Le principe est à la fois simple et ingénieux il s'appuie sur deux approches complémentaires. La première c'est **l'autoconsommation individuelle** qui permet de consommer l'énergie produite par vos propres panneaux solaires et **l'autoconsommation collective** qui permet de partager l'énergie produite entre plusieurs participants dans un rayon de 2 kms ou, par dérogation, 20 kms en zone de montagne.

Les avantages sont nombreux : maîtrise de la facture énergétique, réduction de l'empreinte carbone, renforcement du lien social. Mais ce qui intéresse les participants c'est de savoir comment ça fonctionne.

Mr RICHTER a expliqué les conditions pour participer au projet en devenant sociétaire de la SAS Cévennes durables pour une participation de 50€ par an. Les personnes présentes ont apprécié la clarté des explications et la plupart envisagent de rejoindre le projet.

La zone B dont Soustelle fait partie n'est pas encore opérationnelle car le nombre de producteurs d'énergie possédant des panneaux solaires est encore insuffisant mais la zone A a démarré en septembre. La municipalité qui a organisé cette réunion publique et heureuse de participer au développement de cette initiative et constate avec satisfaction qu'une vingtaine d'habitants représentant de nombreux foyers a répondu présent à l'invitation.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Mr Jean Luc RICHTER au 04 28 70 82 20 ou par mail à [énergie@shvc.fr](mailto:energie@shvc.fr)

## SEPTEMBRE

### LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE PASSENT PAR SOUSTELLE



*Le 20 septembre l'église était pleine, il a fallu rajouter des chaises !!!!*

Pour les journées du patrimoine 2025, la commission mémoire et culture de la municipalité, en collaboration avec Jeanne SALENDRÉS, représentante de la communauté catholique de Soustelle, ont voulu ouvrir au public l'église de Soustelle. En effet cet édifice bâti au XIIème siècle qui possède un grand intérêt architectural et historique est, hélas, trop souvent fermé. Le samedi 20 septembre les visiteurs ont pu admirer l'intérieur de l'église merveilleusement restaurée il y a trente ans.

C'est le 29 juin 1995, jour de la fête de St Pierre, que le maire de l'époque, **Mr Raymond BRES**, a inauguré la restauration de cette belle église de style roman en présence du curé **MONJO**, du pasteur **COSTE** et du père **FOUGERES**, chancelier de l'évêché et responsable de l'art sacré. Depuis sa restauration cet édifice religieux est devenu un lieu œcuménique dans lequel les deux communautés, catholiques et protestantes, célèbrent des baptêmes, des mariages ou des enterrements.

Ce lieu peut également accueillir des concerts ou des expositions comme celle qui a été présentée sur l'histoire de l'église.



« Etat général du brûlement souilles et ravages fait en la paroisse de Soustelle diocèse d'Alais tant par les fanatiques que par ordre de Mr le Marquis DELALANDE »

Les visiteurs ont ainsi pu découvrir des documents authentiques extraits des archives départementale de Montpellier qui ont été écrits par un expert mandaté par l'intendant du Languedoc **BASVILLE**. Ces textes font l'inventaire, maison par maison, des dégâts causés non seulement par les rebelles protestants mais aussi par les soldats du roi. Ces derniers avaient pour mission de brûler les mas pour empêcher les protestants de se nourrir et de se cacher.

A cette occasion nous pouvons pu constater que tous les mas de notre commune en 1704 possédaient des outils pour élever les vers à soie ; des greniers pour le foin ; des caves pour stocker le vin et des écuries pour loger des chèvres ou des moutons.

Les personnes présentes ont pu découvrir un document surprenant qui relate la rencontre entre le Marquis DELALANDE et le seigneur Pierre DE FIRMAS. Le chef militaire informant le propriétaire du château de Périès qu'il va lui brûler son bien pour obéir aux ordres du roi Louis XIV. C'est très étonnant car les soldats ont donc brûlé tous les mas de Soustelle sans faire attention à l'origine religieuse des propriétaires. L'expertise des dommages concerne les mas des hameaux d'Arbousse, Bouzière, Camp Figoux, Le Mas Roux, La Bastide, Le Sollier, Le Camp Neuf, Périès, Peyraube, Valmale et quelques autres maisons.



Mr TRAVIER pendant son allocution



les amateurs d'histoire ont pu découvrir l'intérieur de ce monument historique bâti au XII ème siècle

Les nombreux visiteurs de l'exposition ont pu ensuite assister à la conférence de Mr Daniel TRAVIER, qui connaît et aime beaucoup les Cévennes puisque c'est lui qui a créé le musée des traditions Cévenoles de Saint Jean du Gard. Cet auteur et historien bien connu a présenté une brillant exposé sur le thème : pourquoi la religion réformée s'est implantée si fortement dans les Cévennes. Pour résumer les propos de l'orateur il semble que deux faits expliquent ce phénomène :  
 -Premièrement parce que les Cévenols étaient de grands producteurs de laine, de cuir et de soie et que le commerce de ces produits impliquait des échanges étroits et réguliers avec les autres provinces mais aussi avec la Suisse et les autres pays du refuge. Ces contacts ont permis aux idées réformées de pénétrer facilement dans nos villages.  
 -Deuxièmement il est de notoriété publique que les protestants avaient appris à lire grâce à la lecture de la bible. Les progrès de l'imprimerie ont permis de rendre très accessible le livre sacré au plus grand nombre même aux paysans et artisans des Cévennes. Les discussions se sont poursuivies en fin d'après-midi autour du verre de l'amitié.



Nous voyons sur la photo ci-dessus l'abside pentagonale (5côtés)

### L'église a brûlé 3 fois :

-Une première fois au début des guerres de religion, lorsque les troupes des réformés étaient commandées par Mr De ROHAN certainement avant la grâce d'Alais qui fut accordée aux protestants en 1629. C'est le nouveau Prieur de Soustelle qui évoque les dégâts causés à l'église lorsqu'il vient prendre son poste pour la première fois en 1633.

-Une deuxième fois en 1702 par la troupe de Gédéon LAPORTE qui détruit aussi celle de LAMELOUZE

-Une troisième fois en 1704 par les troupes du capitaine DELALANDE pour punir les Soustellois d'avoir abrité et secouru des camisards.

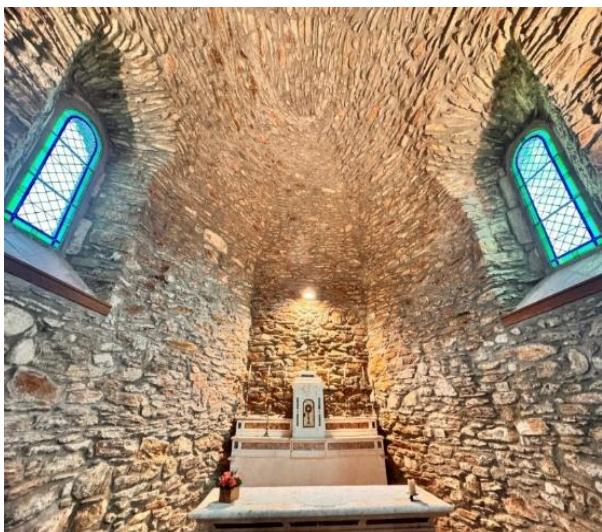
## PATRIMOINE COMMUNAL : L'EGLISE BATIE AU XIIème SIECLE

Depuis 2020 la gazette met en valeur le patrimoine communal. Après avoir évoqué les 4 sites préhistoriques, le chemin du « Ron Traoucat » le fossé classé par la DRAC et la grotte il est très important de présenter l'histoire de l'église bâtie au XII -ème siècle qui est un monument historique.



### QUELLE EST L'ORIGINE DE L'EGLISE SAINT PIERRE DE SOUSTELLE ?

La date de la pose de la première pierre, personne ne la connaît vraiment, toutefois la consultation des archives nous apprend que le nom de la paroisse de « Sostella » ancien nom de Soustelle apparaît dès le XII ème siècle. Dans le document extrait du dictionnaire du Gard il est précisé que le nom de « Sostella » nom latin de Soustelle, figurait déjà **en 1277** dans un document conservé aux archives de Nîmes.

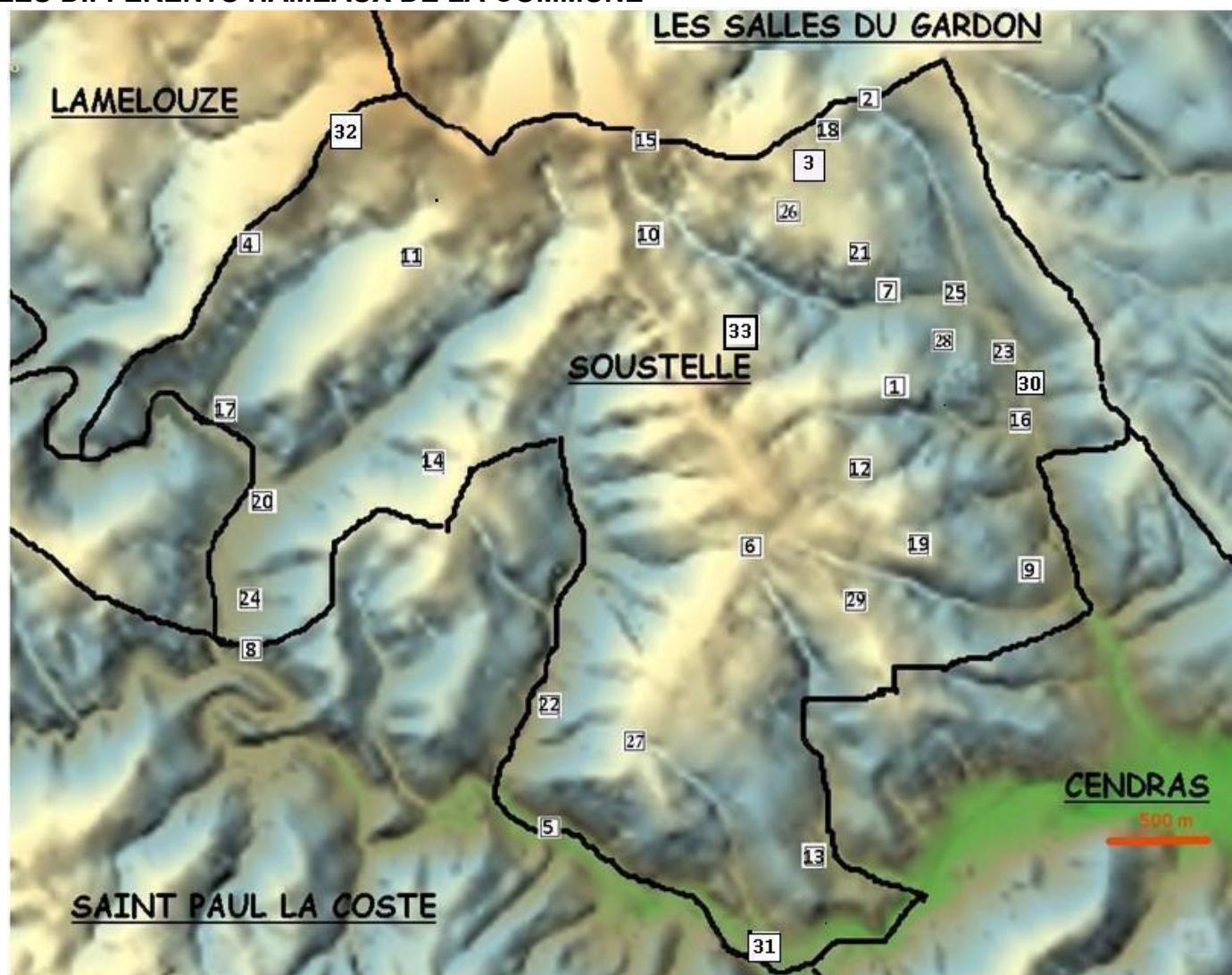


**En 1435**, la paroisse de « Sostella » devient « Soustelle ». Ce nom apparaît pour signifier que la paroisse participait à la répartition des subsides (impôts) dus à Charles VII. Compte tenu de la position de l'église située si proche du château, l'hypothèse la plus probable est que sa construction date de la même époque soit au XIIème siècle. Elle est orientée selon la tradition vers l'orient. C'est-à-dire que le chœur, là où se tiennent l'autel et le prêtre se trouve à l'est.

*Une photo originale du chœur de l'église*

**A NOTER** : Cette exposition a été encore visible le 11 novembre lors de la castagnade. Les lecteurs de la gazette peuvent aussi demander les textes auprès de Christian PRIVAT

VOICI UN JEU POUR PETITS ET GRANDS AFIN QUE CHACUN PUISSE MIEUX CONNAITRE LES DIFFERENTS HAMEAUX DE LA COMMUNE



*LIMITES DE LA COMMUNE*

LE JEU CONSISTE A INSCRIRE EN FACE DES HAMEAUX OU DES LIEUX-DIT DE LA COMMUNE, INSCRITS CI-DESSOUS, LE NUMERO CORRESPONDANT FIGURANT SUR LA CARTE.

Hameau ou lieu-dit	Numéro	Hameau ou lieu-dit	Numéro
ARBOUSSE		LES COMBES	
BAPTISTE		LES JOURGUIERES	
BOUZIERE		LES PIECES	
CAMP FIGOUX		LES SIVADES	
CAMP NEUF		MAS ROUX	
*DOLMEN « RON TRAOUCAT		*NECROPOLE DE MALAUSSETTE	
GROTTE DE SOUSTELLE		*NECROPOLE DE PEYRAUBE	
L'EGLISE		OLIMPIES	
LA BATISDE		PERIES	
LA CROIX DES VENTS		PEYRAUBE	
LA GRAVE		PIERRE DE LUMIERE	
LE CASQUE		RIEUSSET	
LE FLAQUIER		ROBINSON	
LE LINOUX		ROUBARBEL	
LE ROUCAN		*TOMBES à caissons DE PERIES	
LE SOLLIER		VALMALLE	
LE VALAT			

\* Les lieux-dits avec une étoile sont les 4 sites qui abritent des vestiges préhistoriques.  
Les réponses sont données en page 16

## LE POINT SUR LES TRAVAUX

### A) Remplacement de la table à pique-nique traitée sans produits chimiques



Dans le cadre de l'aménagement progressif de la place de la mairie, la table « pique-nique » a été remplacée. Depuis plusieurs années, la Charte Forestière du Pays Cévennes mène une action pour valoriser le pin maritime. Un prototype de table « pique-nique » a été réalisé avec succès et suite à cette démarche, plusieurs communes de l'agglo ont fait des commandes. L'entreprise NOGARET, installée à Cendras, a scié à la demande de la Sté BOIS & VIA, située à Rivières de Theyrargues, des pins maritimes qui proviennent du secteur du **Sollier à Soustelle**. Après sciage, ces pins ont été séchés à la scierie puis envoyés chez Ecolwood à Monistrol sur Loire (dép 43) pour subi un traitement thermique à haute température qui a pour effet d'améliorer la durabilité des bois en extérieur sans rajout de produits chimiques. Ce nouvel équipement a donc été réalisé en bois local et a reçu un traitement écologique.

### B) La mise en place d'une borne à incendie



Dans le cadre de la protection des biens et des personnes contre les incendies, la municipalité a souhaité installer une nouvelle borne à incendie. Bien sûr nous espérons tous ne pas être confrontés à des feux de forêts mais comme notre territoire est boisé à 90%, il préférable d'investir afin de prévenir. Sur la photo ci-jointe, la borne récemment installée sur la route de la Planquette, proche de la Bastide et de Rieusset.

### C) La rénovation du bâtiment mairie



Depuis des années le bâtiment mairie est confronté à des problèmes de remontée d'humidité par capillarité venant du sous-sol, aggravés par un manque de ventilation entre la partie construite et le rocher se trouvant à l'arrière du bâtiment.

Après plusieurs études, il a été décidé d'installer un boîtier spécial inventé par la société MUR tronic. Le procédé d'assèchement capte le champ électromagnétique à l'aide d'une antenne, et agit comme un « miroir » électronique pour renvoyer un contre-champ. MUR tronic supprime définitivement et naturellement l'origine des remontées capillaires. Certes le boîtier constitue une dépense mais il sera de nature à éviter de lourds travaux et à régler définitivement ce désagrément qui persiste depuis des années.

Ce procédé qui est garanti 30 ans est utilisé pour assécher les monuments historiques et recommandé par la DRAC ce qui est un gage de sérieux. De plus il est auto-alimenté et ne nécessite aucune intervention une fois installé.

## D) Les travaux avec le Territoire d'Énergie du Gard



Le Territoire d'Énergie 30, anciennement appelé Syndicat d'électrification du Gard, assure la maîtrise d'œuvre pour les communes des chantiers sur réseaux électriques basse tension, d'éclairage public ou bien de télécommunications. A la Croix des Vents, la mise en discréetion de ces réseaux a été effectuée de la mi-octobre à la mi-novembre occasionnant quelques gênes de circulation. Deux autres chantiers, de sécurisation électrique cette fois, sont programmés prochainement aux hameaux du Valat et du Roucan tandis que la poursuite de la mise en discréetion des réseaux à Périès est à l'étude.



## COMMENT FAIRE DU SPORT ET RESTER EN FORME PRES DE CHEZ VOUS ?



Depuis plusieurs années, Benjamin, le coach sportif diplômé, accueille les Soustelloises et les Soustellois à la salle polyvalente tous les vendredi soir pour leur apporter ses conseils afin de maintenir en grande forme physique les amateurs de Pilates.

Pour garder sa forme physique et chasser de nos têtes les idées noires il n'y a rien de mieux que de pratiquer le sport.

Toutes les personnes intéressées peuvent contacter Benjamin au 06 19 78 46 97 pour rejoindre l'équipe déjà constituée.

## LA PREMIERE EDITION EN OCCITANIE DE « VIS MA VIE DE BUCHERON » S'EST DEROULEE LE 22 OCTOBRE, A SOUSTELLE

La commune a accueilli la première édition en Occitanie de « Vis ma vie de bûcheron ». Une initiative de **FIBOIS OCCITANIE** en partenariat avec l'ensemble des structures



participantes et de **Cévennes Tourisme** et destiné à promouvoir les métiers de la filière forêt-bois. Deux sessions ont été proposées : une le matin pour le grand public et une autre l'après-midi, à destination des demandeurs d'emploi. Georges RIBOT a rappelé que la commune est boisée à 90% et qu'il est essentiel de réfléchir à une gestion de cet espace en pleine évolution, en lien avec la déprise agricole et le changement climatique. Les participants ont ensuite été invités à découvrir les savoir-

faire de l'entreprise Environnement Bois Énergie (EBE), basée aux Salles-du-Gardon qui a effectué de nombreux travaux à Soustelle. Ses équipes ont présenté les métiers de bûcheron manuel, bûcheron mécanisé, débardeur, et transporteur de bois ronds, des professions essentielles, ancrées dans le territoire et souvent méconnues. La démonstration s'est déroulée à Arbousse, dans le cadre d'une opération d'éclaircie visant à prélever un arbre sur trois pour favoriser la croissance des autres.

L'après-midi, une dizaine de jeunes accompagnés par la Mission Emploi d'Alès ont pris part à la rencontre. Quatre d'entre eux ont manifesté un réel intérêt pour ces métiers exigeants mais passionnnants, comme l'ont souligné les dirigeants d'Environnement Bois Energie, Yann et Bernard PHILIP.

**BON A SAVOIR :** Sur le territoire du Pays des Cévennes, la filière forêt-bois regroupe six scieries, 430 entreprises et près de 1 900 emplois.

### INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA PREFECTURE :



**ATTENTION : POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES DE  
MARS 2026  
LES CONDITIONS DE VOTE CHANGENT.**

Merci de bien lire le document préfectoral joint à la gazette, qui vous explique les nouveaux moyens de voter pour les élections municipales de mars 2026.

## NOVEMBRE

La commémoration du 11 novembre 2025



**N'oublions pas les  
10 « poilus » de  
notre commune qui  
ont perdu la vie  
durant ces  
4 années de guerre**



*Les jeunes ont participé à cette commémoration*

Nous constatons avec satisfaction que chaque année, le nombre d'habitants qui viennent assister à la commémoration de la fin de la 1ère guerre mondiale augmente. En effet cette année plus de cinquante personnes étaient présentes soit presque la moitié de la population de la commune ! Cela signifie que les jeunes générations n'oublient pas les **10 jeunes hommes** natifs de Soustelle qui ont perdu leur vie pour défendre leur pays bien loin de leur famille, de leur mas et de leurs Cévennes.



*Le moment de l'hommage aux disparus*

*Cette année nous étions plus de 50 présents*

## LA CASTAGNADE 2025

Cette belle tradition que nous avons de partager une castagnade, le fruit de saison par excellence, se déroule comme chaque année en 3 opérations. Sans oublier les jus de fruit et le cidre pour faire glisser tout cela !!!



*1) on taille les châtaignes*



*2) on cuit les châtaignes*



*3) on mange les Châtaignes !!*

## 2026 : ANNEE DE RECENSEMENT

### Pourquoi êtes-vous recensés ?



**Recensement de la population 2026**

**Vos réponses aujourd’hui construisent la vie locale de demain.**

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l’avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026.  
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Vos données sont protégées. L’Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

le-recensement-et-moi.fr

Plus d’informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d’établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l’État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c’est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d’élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les **besoins** notamment en termes d’équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

Dès janvier 2026 c'est notre secrétaire de mairie, Audrey Bernard, qui réalisera ce recensement. Nous espérons tous que le nouveau recensement indiquera une progression de notre population ce qui serait un bon présage pour l'avenir de notre commune.

**Il se sont dit oui en 2025****Franck et Charlotte****Mawrick et Marina**

Etat civil arrêté au 15 Décembre

<b>MARIAGES</b>	<b>Noms Prénoms</b>	<b>Hameau</b>
23 août 2025	BAFFERT Charlotte - PLANTIER Franck,	Périès
20 septembre 2025	MERCIER Marina - MARTIN Mawrick,	Olympie
<b>PACS</b>		
02 décembre 2025	MUNDA Guilhem - BRUGUIÈRE Maëva	Rieusset
<b>NAISSANCES</b>		
12 avril 2025	PLANTIER Alban	Alès (30)
04 septembre 2025	GOTTI DUGAS Owen	Alès (30)
		Les Jourguières

*Le baptême républicain d'Alexandre*

La gazette a demandé aux parents d'Alexandre quel était leur motivation pour organiser un baptême républicain et nous publions ici leur réponse : « Le baptême républicain a été pour nous l'occasion de réunir notre famille et nos amis. Chacune et chacun a pu venir libre au-delà de son inclinaison politique, de sa confession, ou de ses idéaux personnels. Nous avons voulu communiquer à l'ensemble des personnes présentes qu'elles faisaient partie de la vie de notre enfant. Cet évènement nous a permis de faire vivre, un peu, ces mots que sont : la liberté, l'égalité et la fraternité » Sophie CHENUE et Remy SAMSON RIBOT.

L'année 2025 a été une année exceptionnelle sur le plan de l'état civil. En effet la mairie a enregistré 2 naissances, 2 mariages, 1 pacs et un baptême républicain. Nous sommes très satisfaits de n'avoir enregistré aucun décès.

**LA GAZETTE DE SOUSTELLE :**

Directeur de la publication : Georges RIBOT

Rédaction et mise en page : Christian PRIVAT

Ont participé à ce numéro : Bernard THEVENY, Jeanne SALENDRES (photos)

## REPONSES DU QUIZ SUR LES HAMEAUX DE SOUSTELLE

Nombre	Nombre	Hameau ou lieu-dit	Hameau ou lieu-dit
1	1	LES COMBES	LES COMBES
20	20	ARBOUTSSE	BAPTISTE
13	13	BOUZIERE	LES JOURGUERIES
17	12	CAMP FIGOUX	LES PIÈCES
22	9	CAMP NEUF	LES SIYADES
19	24	*DOMMENÉ « RON TRAOUCAT	MAS ROUX
27	15	GROTTE DE SOUSTELLE	*NECROPOLE DE MALAUSETTE
32	30	L'EGLISE	OLIMPIES
31	28	LA BATISSE	PERRIES
4	23	LA GRAVE	PEYRABUE
33	18	LA CROIX DES VENTS	PIERRE DE LUMIERE
25	18	LE CASQUE	RIEUSET
5	14	LE FLAUDIER	ROBINSON
8	10	LE LINOUX	ROUBABEL
29	16	LE ROUCAN	*TOMBES à caissons DE PERRIES
11	7	LE SOLLEIR	VALLMALLE
11	11	LE VALAT	



## INFORMATIONS PRATIQUES

## NOUVEAUX HORAIRES DU SECRETARIAT

Secrétariat de mairie : Tél 04.66.30.96.98

Lundi : de 8 H 30 à 12 H et de 14H à 17 H Mardi : de 8 H 30 à 12 H et de 14H à 18 H

Jeudi : sur rendez-vous et Vendredi : de 8H 30 à 12 H

Mail : mairie.soustelle@wanadoo.fr

MAISON DE SANTE SIMONE VEIL à LA GRAND COMBE : Tél 04.48.21.57.08

MAISON MEDICALE : téléphoner d'abord au 15. Du lundi au vendredi de 20 h à minuit, le samedi de 9h à minuit et les dimanches et jours fériés de 8h à minuit



## LA BOX MEDICALE DE LAMELOUZE :

Horaires : la BOX est ouverte 7 jours sur 7 (sauf jours fériés)

Du lundi au vendredi de 8h à 20 h, le samedi de 9h à 19 h

Le dimanche de 10h à 16 h

Prendre rendez-vous ; <https://laboxmedicale.com/mairie/30110>

## AGENDA



Le banquet d'Astérix dessin d'Albert UDERZO

21 décembre 2025 à 14h00 : Arbre Noël des enfants : goûter/crêpes/jeux autour du sapin

24 janvier 2026 à 18h00 : Les vœux de la municipalité à la salle Léon Privat

5 Février 2026 à 12h00 : Cette année le repas des aînés est prévu au restaurant

**La gazette souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de Noël**